



ARTISTES CHORÉGRAPHIQUES

<p>GONZALEZ PEREZ ISABELLE MARIA</p>	<p>dite «GONZALEZ ISABELLE» - Administratrice sortante</p>
	<p>Soeur Anne, ne vois-tu rien venir ? La directive européenne de 2019 nous faisait miroiter une juste rémunération de l'exploitation de nos oeuvres, nous artistes n'en voyons toujours pas la couleur ternie, en outre, par une transposition désavantageuse. Et alors que nous subissons de plein fouet la pandémie nous privant de notre travail, les GAFAM, eux, n'ont jamais aussi bien vécu grâce à une explosion des vues et à l'offre accrue des captations de nos spectacles. Dans le même temps, un nouvel arrêt de la Cour de Justice de l'UE prive l'Adami de 5M d'€/an qui étaient destinés à l'action artistique. Ces déconvenues nous rappellent qu'une redevance internet basée sur le modèle de la copie privée est la seule rémunération appropriée pour laquelle je veux continuer d'oeuvrer au sein de l'Adami.</p>
<p>PAUWELS PEDRO</p>	
	<p>Mon implication au sein des commissions et comités depuis plusieurs années m'a permis de mesurer le rôle essentiel de l'Adami, dans son action de soutien aux artistes mais aussi au niveau politique pour ses combats menés (perception des droits, préservation de nos acquis). La période que nous venons de vivre a marqué nos métiers : plus que jamais, face à l'avenir incertain, la solidarité reste notre force. Artiste chorégraphique, oeuvrant depuis plus de 30 ans, je suis convaincu que la transdisciplinarité des oeuvres est une réelle force qui requiert la collaboration de toutes les esthétiques. En intégrant le CA je serai source de propositions sur son fonctionnement, m'impliquerai avec ténacité dans les batailles à venir et contribuerai à accroître la visibilité de notre société...</p>